


Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Allier aval

DIAGNOSTIC

Bureau de CLE du 5 Décembre 2007



ASCONIT Consultants – Hydratec Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

SOMMAIRE

1. Présentation de la phase Diagnostic
 - Déroulement de cette phase
2. Présentation des outils du diagnostic
 - Tableaux thématiques
 - Fiches sous bassin versants
 - Remarques sur le diagnostic technique de la part du bureau de la CLE
3. Retours sur les réunions thématiques
 - Déroulement des 1ères réunions thématiques
 - Déroulement des 2ndes réunions thématiques

ASCONIT Consultants – Hydratec Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

SOMMAIRE

4. Présentation des enjeux et objectifs sur les différentes thématiques
 - Remarques du bureau de la CLE
5. Restitution des points de débat
 - Remarques du bureau de la CLE
6. Points de validation à venir
 - Remarques sur le diagnostic et prise en compte des remarques
 - Organisation des réunions géographiques
 - Présentation des Enjeux / Objectifs aux réunions géographiques


ASCONIT Consultants – Hydratec Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

1. Présentation de la phase de diagnostic

SAGE Allier aval – état d'avancement

Le SAGE Allier aval:

- Un état des lieux (validé en juin 2007)
- Un atlas cartographique (validé en juin 2007)
- Un diagnostic concerté



Diagnostic:

- Analyser les données de l'état des lieux et dégager les enjeux spécifiques du territoire
- Appréhender les interactions usages / ressources
- Identifier les convergences et divergences d'intérêt, les atouts et les faiblesses
- Identifier et hiérarchiser les enjeux

ASCONIT Consultants – Hydratec Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

1. Présentation de la phase de diagnostic
Objectifs du diagnostic et de la phase de concertation

La phase de concertation du diagnostic doit permettre de créer une vision commune à l'échelle du bassin versant.

La concertation est basée sur :

- ✓ l'information et la sensibilisation
- ✓ le recueil de l'avis
- ✓ l'échange et discussion

Objectifs de la concertation dans la phase diagnostic :

- ✓ Appropriation de l'état des lieux
- ✓ Établir le diagnostic de la ressource en eau
- ✓ Formulation, spatialisation, validation des enjeux

ASCONIT Consultants – Hurlratoc Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

1. Présentation de la phase de diagnostic
Déroulement de la concertation

Enchaîner une approche thématique puis une approche géographique

- ✓ **Commissions thématiques**
 - Gestion qualitative de la ressource
 - Gestion quantitative de la ressource
 - Dynamique fluviale
 - Gestion et valorisation des cours d'eau et milieux aquatiques
 - + 1 commission « Chaîne des Puys » (Inter SAGE : Sioule /Allier aval)
- ✓ **Commissions géographiques**

ASCONIT Consultants – Hurlratoc Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

1. Présentation de la phase de diagnostic
Déroulement de la concertation novembre 2007

Première série de réunion des commissions thématiques:

- ➔ Présentation de l'état des lieux sur la thématique / réactions, Identification des problématiques à traiter, Identification des forces et faiblesses du territoire
- ➔ Validation du constat et première formulation d'objectifs

↓

Seconde série de réunion des commissions thématiques :

- ➔ Discussion sur les enjeux et objectifs sur les différentes thématiques du SAGE, Identification des conflits / des convergences et divergences d'intérêt

↓

Réunion du bureau de CLE le 5 décembre

Réunion de commissions géographiques :

- ➔ Restitution du travail réalisé, spatialisation des enjeux par sous bassin, formulation des enjeux locaux

Réunion de la CLE en février: validation du diagnostic Mars 2008

ASCONIT Consultants – Hurlratoc Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

2. Présentation des outils du diagnostic
Outils de travail

- ✓ **Tableau de synthèse par thématique**
 - À partir des données de l'état des lieux
 - Pour l'état des milieux: Identification d'un lien de cause à effet
 - Pour les usages: identification de besoins actuels et futurs nécessitant des actions à maintenir, développer ou renforcer
- ✓ **Fiches par sous bassin versant**
 - Déclinent l'état des lieux par sous bassin versant
 - Permettent d'identifier les problématiques locales
 - Reprennent des données de l'état des lieux et les dires d'acteurs complémentaires

ASCONIT Consultants – Hurlratoc Bureau de CLE du 5 Décembre 2007

3. Retours sur les réunions thématiques

Déroulement des 1ères réunions thématiques

→ Présentation des tableaux de synthèse en expliquant la logique causes – état et besoins - actions

→ Objectif

- Valider un constat global sur la thématique
- Solliciter les acteurs pour apporter des compléments et précisions aux tableaux et aux fiches sous bassin versants

→ Définition du terme « Enjeu » et « Objectif »

→ Travail en sous groupe pour formuler un ou deux objectifs puis regroupement des objectifs du groupe sous la forme d'enjeux

3. Retours sur les réunions thématiques

Déroulement des 1ères réunions thématiques



1. Présentation de la phase de diagnostic

Déroulement des 1ères réunions thématiques

▪ **Enjeu : ce qui est « en jeu » :**

= ce sur quoi les acteurs locaux sont prêts à miser, à s'investir, ce que le bassin risque de gagner ou de perdre....

Exemple tiré du SAGE Nappe de Beauce : « assurer durablement la qualité des ressources »

▪ **Objectif :**

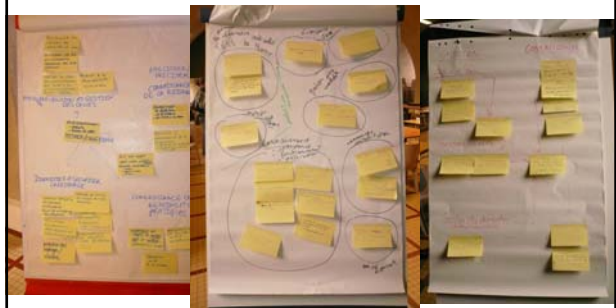
un but que l'on se fixe pour répondre à l'enjeu : doit être daté, quantifié, évaluable (suivi dans le temps). Peut se décliner en plusieurs niveaux de précision : grand objectif, objectif opérationnel...

Exemple: « pour assurer durablement la qualité des ressources, deux objectifs sont définis:

- ✓ réduire les pollutions domestiques agricoles
- ✓ garantir l'alimentation en eau potable et sécuriser les dispositifs de protection et de distribution

3. Retours sur les réunions thématiques

Déroulement des 1ères réunions thématiques



4. Présentation des enjeux et objectifs / Thématiques

GESTION QUALITATIVE DE LA RESSOURCE

ENJEUX

- Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin
- Empêcher la dégradation, préserver, voir restaurer les têtes de bassin
- Restaurer les milieux aquatiques dégradés afin de tendre vers le bon état écologique demandé par la DCE

OBJECTIFS / Objectifs spécifiques

- Améliorer la connaissance et le suivi de la ressource
 - Améliorer le réseau de mesures de la qualité de l'eau
 - Améliorer la connaissance des pollutions et des impacts

ASCONIT Consultants – Hydratrac

Bureau de C.F. du 5 Décembre 2007

4. Présentation des enjeux et objectifs / Thématiques

GESTION QUALITATIVE DE LA RESSOURCE

OBJECTIFS / Objectifs spécifiques (suite)

- Informer, sensibiliser et communiquer
 - Capitaliser et diffuser l'information
 - Sensibiliser et former les acteurs du monde agricole
 - Sensibiliser et former les élus et techniciens des collectivités
 - Améliorer le réseau de mesures de la qualité de l'eau
 - Sensibiliser et informer les particuliers
- Réduire et prévenir les pollutions chroniques
 - Réduire les pollutions émises par les activités agricoles
 - Réduire les pollutions émises par les collectivités
 - Réduire les pollutions émises par les activités industrielles
 - Réduire les pollutions émises par les particuliers
- Prévenir les risques de pollution accidentelle et ponctuelle
 - Augmenter les études de risque et les plans de prévention
 - Proposer, valider, réaliser, gérer et suivre les équipements et systèmes de traitement

ASCONIT Consultants – Hydratrac

Bureau de C.F. du 5 Décembre 2007

4. Présentation des enjeux et objectifs / Thématiques

GESTION QUALITATIVE DE LA RESSOURCE

OBJECTIFS / Objectifs spécifiques (suite)

- Restaurer, maintenir et préserver la fonctionnalité des milieux
 - Interdire la création d'unités d'extraction de granulats sur l'emprise des nappes alluviales
 - Protéger et entretenir les milieux humides ayant un rôle d'épuration
 - Prendre en compte la protection des nappes dans l'aménagement du territoire
 - Maintenir et développer les capacités d'autoépuration des cours d'eau

ASCONIT Consultants – Hydratrac

Bureau de C.F. du 5 Décembre 2007

4. Présentation des enjeux et objectifs / Thématiques

GESTION ET VALORISATION DES MILIEUX

ENJEUX

- Maintenir les biotopes et la biodiversité

OBJECTIFS / Objectifs spécifiques

- Préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux
 - Préserver et restaurer la dynamique fluviale
 - Préserver et restaurer les continuités écologiques
 - Maintenir, voire restaurer une agriculture et une sylviculture adaptées à la préservation des milieux naturels
- Garantir la qualité des milieux et assurer la pérennité des espèces
 - Garantir et restaurer la qualité des habitats et des milieux
 - Assurer la pérennité des espèces patrimoniales et communes
 - Lutter contre les espèces envahissantes
- Concilier les usages et les milieux
 - Limiter l'impact des plans d'eau et des ouvrages
 - Limiter l'impact de l'urbanisation et des grands projets
 - Limiter l'impact du tourisme et des loisirs

ASCONIT Consultants – Hydratrac

Bureau de C.F. du 5 Décembre 2007

4. Présentation des enjeux et objectifs / Thématiques

GESTION ET VALORISATION DES MILIEUX

OBJECTIFS / Objectifs spécifiques (suite)

- Concilier les usages et les milieux
 - Limiter l'impact de l'extraction des granulats
 - Limiter l'impact des pratiques agricoles et forestières
- Sensibiliser, communiquer, informer, valoriser
 - Sensibiliser et communiquer auprès des différents acteurs
 - Valoriser le patrimoine naturel et culturel

4. Présentation des enjeux et objectifs / Thématiques

DYNAMIQUE FLUVIALE

ENJEUX

- Préserver et restaurer la dynamique fluviale en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs

OBJECTIFS / Objectifs spécifiques

- Créer les outils spécifiques et adaptés à la préservation et restauration de la dynamique fluviale
 - Appliquer la grille d'analyse globale des projets et/ou actions définie par le SAGE au regard des enjeux locaux
 - Respecter l'espace de mobilité de la rivière à préserver pour la dynamique fluviale
 - Instaurer un fonds de financement solidaire à l'échelle du bassin versant pour une meilleure acceptation de l'aléa (après examen de sa faisabilité)
- Faire partager l'enjeu dynamique fluviale
 - Sensibiliser et communiquer
 - Envisager le contrôle de la dynamique fluviale en cas d'enjeux majeurs
 - Mettre en place un observatoire « dynamique fluviale »: suivi des nouveaux projets, des surfaces érodées

4. Présentation des enjeux et objectifs / Thématiques

DYNAMIQUE FLUVIALE

OBJECTIFS / Objectifs spécifiques (suite)

- Favoriser la mobilité de la rivière OU Favoriser la mobilité de la rivière là où c'est possible
 - Préserver les milieux naturels et maîtriser l'occupation des sols
 - Favoriser une réhabilitation des anciennes gravières
 - Acquérir les parcelles potentiellement érodables et/ou compenser les dommages
 - Lutter contre l'incision du lit et relever la ligne d'eau de l'Allier
 - Ne pas endiguer / protéger / contraindre la rivière sur les secteurs à enjeux socio-économiques faibles à modérés
- Concilier projets et protection de l'existant avec la dynamique fluviale / Concilier les activités humaines et les aménagements avec la dynamique fluviale
 - Limiter les protections de berges dans les secteurs à enjeux socio-économiques forts
 - réserver les milieux naturels et maîtriser l'occupation des sols
 - Intégrer la dynamique fluviale dans les études d'impact des projets

5. Restitution des points de débat

Points de débat en plénière :

- Forme du tableau à double entrée. Pour certains acteurs, ce tableau n'est pas forcément très lisible et compréhensible
- L'impact de l'irrigation en été dans la journée et la mise en place de tours d'eau ne fait pas consensus → expertise sur le sujet demandée avant de donner des préconisations
- Observatoire : « qui validera les points de mesure ? qui managera l'Observatoire ? » → commandement neutre, par une structure collégiale où chacun a le même poids
- Utilisation des biotechnologies et en particulier des OGM comme « solution » à l'apport de pesticides et d'intrants: le SAGE doit-il préconiser et mettre en avant ce genre d'actions (pas encore clarifiées au niveau national)?
- Réflexion sur la portée du SAGE (obligation, réglementaire etc.)

5. Restitution des points de débat

Points de débat et de rappel: gestion quantitative

- Sensibilisation à l'embouteillage à faire auprès des consommateurs : « l'eau du robinet est potable ! »
- « besoin de penser à l'intérêt général / public à 15 ou 20 ans » + nécessaire représentativité de tous les acteurs pour arriver à un consensus
- Définition précise des objectifs des nouvelles mesures proposées / demandées, quantitatives (débit) ou qualitatives (physico-chimiques...) et que la pertinence de ces nouveaux points de mesure soit validée.
- En cas de crise (sécheresse, étiage), il est important d'avoir des mesures « seuils » au-delà desquelles les décisions sont prises, à la fois dans les cours d'eau et dans les nappes.

ASCONIT Consultants – Hydratex

Bureau de C.I.F. du 5 Décembre 2007

5. Restitution des points de débat

Points de débat et de rappel : gestion qualitative

- Proposition d'un acteur d'adapter la culture au sol, au contexte pédoclimatique.
- Installations en assainissement autonome: impact est mal connu : mettre en balance l'investissement financier et l'efficacité du résultat sur la réduction des pollutions émises
- Place du développement des interconnexions en AEP pas évidente dans la thématique « qualité »
- Sources de pollution, rejets et normes : l'idéal serait d'adapter les rejets aux capacités du milieu récepteur...
- Sont évoqués les sels de salage des routes, les rejets atmosphériques du trafic routier...
- Quelles seront les priorités données aux actions en fonction de l'importance des flux de pollution selon leur origine ? le SAGE peut-il quantifier les différents flux ?

ASCONIT Consultants – Hydratex

Bureau de C.I.F. du 5 Décembre 2007

5. Restitution des points de débat

Points de débat et de rappel : gestion qualitative

- Au sujet de l'observatoire : il est souhaité qu'il couvre un territoire plus grand que l'Allier aval : tout le bassin versant de l'Allier. Il est souhaité avoir un inventaire des personnes / services qui font des mesures
- La présence de zones humides, associées à des haies (zones boisées) serait à l'origine d'une recrudescence de maladies transmises par des tiques (dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Creuse...). La proposition de certaines MAE poserait-elle des problèmes de santé publique ?

ASCONIT Consultants – Hydratex

Bureau de C.I.F. du 5 Décembre 2007

5. Restitution des points de débat

Points de débat et de rappel : Milieux naturels

- Termes « entretenir » et « gérer » : parfois il vaut mieux ne pas intervenir et laisser faire
- « Concilier les usages et les milieux » en priorité en haut dans les tableaux.
- « Interdire les espèces envahissantes » est jugé comme n'étant pas de la compétence du SAGE.
- Pourquoi est ce qu'on ne part pas des objectifs du SDAGE pour créer ceux du SAGE ?
- Est-ce qu'on crée un document complet sur tout ce qui se fait dans la thématique « milieux », quitte à préciser ensuite que ce type d'actions est du ressort de Natura 2000, celui du SDAGE, etc. ? Comment s'articulent les objectifs du SAGE, du SDAGE et de Natura 2000
- Pour les acteurs, les actions proposées dans le tableau « enjeux / objectifs » sont trop orientées sur l'Allier (les affluents sont moins représentés) ; mais les enjeux et les objectifs s'appliquent bien aux deux (affluents et Allier).
- Les acteurs ont voulu une réorganisation des enjeux et des objectifs. Les idées fortes doivent être énoncées comme des objectifs (ex. dynamique fluviale), « c'est ce qui sera lu en premier ».

ASCONIT Consultants – Hydratex

Bureau de C.I.F. du 5 Décembre 2007

5. Restitution des points de débat

Points de débat en plénière sur les milieux naturels

Une proposition sur l'impact du tourisme et des loisirs :

- Intégrer l'évaluation des pratiques de loisirs et de tourisme, en les distinguant, dans le cadre d'un observatoire de l'Allier par exemple
- Développer en priorité une pratique des loisirs basée sur une fréquentation respectueuse de la rivière et de ses qualités originelles (biodiversité, tranquillité, isolement)
- Hiérarchiser la fréquentation loisirs / tourisme de l'Allier en fonction des équilibres à préserver entre milieux naturels, activités agricoles et présence humaine : Secteurs urbains et périurbains, Secteurs naturels préservés, Secteurs de découverte pédagogique
- Encadrer le commerce de location d'embarcations pour éviter une prolifération généralisée à la fois dévalorisante et incompatible avec l'objectif de préservation de la biodiversité et de la qualité de vie des riverains
- Éviter les aménagements favorisant aux secteurs du Val d'Allier à préserver en priorité (parking, voies vertes, embarcadères)
- Interdire les pratiques de loisirs mécanisés en dehors de secteurs dédiés, à proximité de pôles urbains.

ASCONIT Consultants – Hydratex

Bureau de C.I.F. du 5 Décembre 2007

5. Restitution des points de débat

Points de débat en plénière sur la dynamique fluviale

- Différencier dès à présent les secteurs à enjeux humains et économiques faibles ou forts? Certains acteurs préfèrent le signaler directement dans les objectifs et actions
- Les acteurs se demandent si dans le cadre de la dynamique fluviale, on se concentre sur l'Allier et dès lors quelle est la place des affluents.
- Il n'y a pas consensus entre les acteurs au sujet des actions regroupées sous l'objectif spécifique « Limiter les protections de berges aux secteurs à enjeux humains et économiques forts ». Cas particuliers mentionnés (Haute-Loire, Limagne Brivadoise) qui n'ont pas lieu d'être pour eux.
- Problématique du devenir du DPF
- Question de la faisabilité d'un fonds de financement solidaire

ASCONIT Consultants – Hydratex

Bureau de C.I.F. du 5 Décembre 2007

6. Points de validation à venir

• Remarques sur le diagnostic et prise en compte des remarques

→ Validation en bureau de clé en février

• Organisation des réunions géographiques

→ Validation en bureau de clé en février

• Présentation des Enjeux / Objectifs aux réunions géographiques

→ A valider

ASCONIT Consultants – Hydratex

Bureau de C.I.F. du 5 Décembre 2007